

CHAQUE JOUR SA PEINE

POUR UNE SOLIDARITÉ ANTIFASCISTE AVEC LES 7 MILITANTS INCULPÉS

28 AOÛT

Pendant la manifestation lyonnaise contre le pass sanitaire le groupe antisémite et ultra-réactionnaire CIVITAS est confronté à une riposte populaire provenant de nombreux-ses manifestant-es qui ne peuvent tolérer la diffusion d'idées fascistes dans les cortèges. Il est nécessaire de lutter contre leur implantation au sein des luttes populaires, faire en sorte que la rue ne soit pas un espace de résonance pour elles. Il s'agit pour cela de mener un combat à la fois théorique et de terrain — Depuis le début du mouvement, il est possible d'observer les patriotes de Florian Philipot appelant à leurs propres rassemblements tous les samedis. Rassemblements pendant lesquels ils diffusent leurs thèses conspirationnistes et antisémites en surfant sur la colère populaire et légitime contre le pass sanitaire. Schéma déjà mis en œuvre durant le mouvement des Gilets jaunes — Alors que la répression contre les militant-es d'extrême gauche s'intensifie à Lyon (69), Génération Identitaire rouvre officiellement son bar dans le 5^{ème} arrondissement. Dans ce terreau politique propice à l'implantation de leurs idées, des bandes fascistes telles que Bastion Social, Lyon Populaire, Audace, Civitas, etc., commettent des agressions ciblées, largement relayées sur les réseaux sociaux, sans être pour autant inquiétées. De fait, la théorie ne peut être séparée d'une pratique de terrain qui implique un engagement physique et, par extension, le risque de la répression.

21 SEPTEMBRE


7 personnes sont convoquées, perquisitionnées et/ou arrêtées sur leurs lieux de travail afin d'être placées en garde à vue. Il leur est reproché : « violence en réunion n'ayant pas entraîné d'ITT », « groupement en vue de commettre des délits durant une manifestation », « participation à une manifestation non déclarée », « refus de donner leurs codes de chiffrement (téléphone portable) » et « refus de se soumettre à un test ADN » — L'aspect particulièrement inquiétant de cette situation est que cette procédure judiciaire contre ces « violences » ne fait suite à aucune plainte, mais est le résultat d'une opération de grande envergure menée par la procureure à l'encontre du mouvement antifasciste lyonnais, procédure dont elle s'est auto-saisie. Celle-ci a procédé, avec l'aide des services de police et des renseignements généraux à diverses arrestations et perquisitions. Plus qu'une procédure judiciaire il s'agit d'un message politique fort à peine déguisé. À ce propos, à plusieurs reprises pendant la garde à vue les policiers ont souligné l'aspect éminemment politique de leur arrestation.




Accéder à la caisse de soutien : <https://www.lepotcommun.fr/pot/hyqrj08k>

ou 

23 SEPTEMBRE

Après 24 à 48 heures de garde à vue, les camarades sont déférés au tribunal de grande instance (TGI) dans le cadre d'une nouvelle procédure : la comparution immédiate à délai différé. Cette procédure expérimentée depuis 2019 permet au-la procureur-e de la République de faire juger rapidement une personne placée en garde à vue s'il y a des charges considérées 

comme suffisantes contre elle sans qu'il y ait nécessairement des résultats d'enquête (expertise, relevés de téléphonie, etc.). Elle réduit le délai pour préparer la défense et permet de ne pas clore l'instruction afin de continuer l'enquête tout en infligeant une peine, avec la possibilité pour le-la procureur-e de demander la mise en détention provisoire ou un contrôle judiciaire.

 Dans le cas présent la procureure chargée de l'enquête, demande d'office la détention provisoire jusqu'au procès des 7 inculpés. Le juge des libertés et de la détention (JLD) confirmera la détention provisoire pour 4 d'entre eux. Elle placera sous contrôle judiciaire stricte les 3 autres (pointage hebdomadaire au commissariat, interdiction de manifester à Lyon, interdiction de se voir entre inculpés).

4 NOVEMBRE

Jour du procès au tribunal judiciaire de Lyon, 67 rue Servient, 69003 — Au vu du caractère exceptionnel de cette affaire il est impératif d'appeler à un soutien massif. Plus que jamais dans le contexte que nous connaissons il nous faut consolider les liens avec les individus et collectifs qui luttent contre l'extrême droite, partout en France, mais aussi à l'international. Force et courage notamment aux camarades de Bâle, Leipzig, Athènes, Toulouse, Nantes, Paris et à toutes celles et ceux qui partout dans le monde subissent un acharnement policier et judiciaire d'ampleur. Face à la répression et la criminalisation du mouvement antifasciste la solidarité est notre arme.

Texte : la G.A.L.E. - Dessin : Cistawio - Conception/Impression : Burr~Août
Chaque Jour Sa Peine est un projet éditorial initié en septembre 2019 dominant la parole à La G.A.L.E.

Imprimé en 1000 exemplaires avec une rizo en octobre 2021

ET À TOUTES LES VICTIMES DE LA RÉPRESSION POLITIQUE DANS LE MONDE
CHAQUE JOUR SA PEINE

INFORMATIONS : groupeantifascistelyonenvirons.com — INSTAGRAM : [comite_soutien_2309](https://www.instagram.com/comite_soutien_2309) — FACEBOOK : [comité de soutien aux inculpés du 23.09](https://www.facebook.com/comite_de_soutien_aux_inculpés_du_23.09)